



Communiqué de presse

Les personnels d'insertion et de probation en lutte : Un pavé de 100 tracts locaux entre les mains du nouveau Ministre de la Justice

Le 21 mars 2016, l'intersyndicale Insertion et Probation a saisi l'occasion de la première instance officielle présidée par le nouveau ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, pour lui remettre un « pavé » de plus de 100 tracts locaux émanant des personnels d'insertion et de probation engagés depuis plusieurs semaines dans la lutte.

Le feu a été mis aux poudres par l'ancienne équipe ministérielle et l'administration pénitentiaire qui ont décidé de distribuer primes et indemnités, améliorations des conditions de travail, recrutements d'effectifs et revalorisations statutaires à l'ensemble des personnels...sauf à ceux de la filière Insertion Probation. Cela venait s'ajouter à la longue liste des mécontentements et des **promesses non tenues** sur l'abandon de la pré-affectation des conseillers sur poste vacants (nous ne citerons ici que l'exemple emblématique de Fleury-Mérogis où la moitié de l'équipe est composée de stagiaires) ou encore l'égalité de traitement pour la retraite (certains personnels ont perdu jusqu'à 500 euros par mois sur leur pension).

Priés de suivre l'ensemble des réformes et les travaux engagés sur les pratiques professionnelles, les personnels font face à une **explosion de leurs charges de travail (en moyenne 120 personnes suivies par conseiller) avec une accumulation incessante de priorités (contrainte pénale, radicalisation...).**

L'Administration Pénitentiaire persiste pourtant à considérer les SPIP et la filière Insertion Probation sur le même mode : « **circulez, il n'y a rien à voir** ». Pourtant, ces personnels suivent l'ensemble des personnes placées sous main de justice soit près de **250 000 personnes** : 78 305 personnes écrouées dont 67 580 sont détenues et 12 199 sont en aménagement de peine (semi-liberté, bracelet électronique, placement extérieur) et plus de 172 000 personnes suivies en milieu ouvert (libération conditionnelle, sursis mise à l'épreuve, contrainte pénale, travail d'intérêt général...).

A l'appel de l'intersyndicale Insertion Probation, **plus de 80 sites sur tout le territoire ont dorés et déjà tenu des assemblées générales de personnels.**

Privés du droit de grève, conseillers (CPIP) et cadres (DPIP) expriment leur mécontentement par des modalités d'action qui se durcissent de jour en jour : boycotts de réunions, de groupes de travail, de programmes de prévention de la récidive, grève du zèle sur les signalements « radicalisation », écrits à minima, refus des tâches indues, journées mortes ... Ils alertent leurs parlementaires, la presse, leurs partenaires, organisent des distributions de tracts ... Des rassemblements et une manifestation nationale sont prévus dans les semaines à venir.

Les personnels exigent outre le respect des promesses tenues sur la formation et la retraite, une revalorisation indemnitaire et statutaire ainsi qu'un renforcement d'effectifs dès 2017.

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT !

Paris, le 21 mars 2016